

Lettre aux locataires de la SACOVIV

Madame, Monsieur,

Plusieurs documents ont été diffusés allant à l'encontre de la SACOVIV et de ses salariés. En tant que Présidente, je me réserve la possibilité de déposer une plainte en diffamation au regard des propos tenus ; je souhaiterais néanmoins rétablir quelques vérités.

Des chiffres farfelus ont tout d'abord été diffusés sur le niveau des revalorisations des loyers. Les augmentations sont votées en dessous des maximum autorisés, voire même gelés certaines années. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'augmentation a été de 0.9% pour l'ensemble des locataires. Les loyers pratiqués dans près de 90% de nos logements sociaux restent à un niveau inférieur de 20% du plafond autorisé. C'est d'ailleurs ce que la Mission interministérielle d'inspection du logement social (MILOS) pointe, suggérant ainsi une augmentation nettement plus élevée. Une revalorisation à la relocation est demandée. Telle est la réalité des chiffres !

Il est reproché ensuite à la société d'avoir recruté deux agents en Contrat à durée déterminée pour pallier des absences. J'assume parfaitement ce choix. Souhaiter un meilleur service aux locataires tout en refusant des remplacements, relève d'une parfaite démagogie. Un agent pour 100 locataires a toujours été notre objectif.

En ce qui concerne les charges, le Conseil d'administration a mis en place un groupe observatoire qui travaille depuis plusieurs années en vue de maîtriser les dépenses prévisionnelles et réelles. La régularisation dépend des éléments qui sont constatés et peut conduire dans certains cas à une diminution ..

Je m'insurge en outre contre les propos mensongers qui sont proférés sur certains dossiers comme la résidence H. Raynaud. Cela dénote soit une parfaite mauvaise foi, soit une profonde méconnaissance des dossiers. Dans ce cas spécifique, la restitution du bâtiment de la résidence à la ville, n'est que l'application d'une convention signée en 1967 par les deux partis.

Je tiens enfin à rendre hommage aux salariés de la SACOVIV qui exercent leur mission dans des conditions parfois très difficiles. Certains propos tenus à leur encontre sont déplacés et je tiens à les assurer de ma parfaite reconnaissance pour le travail accompli.

F3 F4 F5

Notre société existe depuis plus de 50 ans. Un demi siècle consacré par tous les responsables qui se sont succédés pour servir la cause du logement social, avec un engagement jamais démenti, une très haute considération des locataires et une gestion au plus près de leurs intérêts avec des loyers abordables.

Recevez, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

La Présidente Directrice Générale

Evelyne EBERSVILLER

